



CASW ACTS
Canadian Association of
Social Workers des travailleuses et travailleurs sociaux

383 avenue Parkdale Avenue,
Bureau/Suite 402
Ottawa, Ontario
Canada K1Y 4R4

T 613.729.6668

F 613.729.9608

casw@casw-acts.ca

www.casw-acts.ca

L'honorable Patty Hajdu
Ministre de la Santé
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6

Madame la Ministre,

Au nom de l'Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux (ACTS), je tiens à vous féliciter sincèrement pour votre réélection et votre nomination récente au poste de ministre de la Santé. L'ACTS est exceptionnellement heureuse de votre nomination, car nous savons, par vos antécédents en matière de réduction des méfaits, de lutte contre la violence fondée sur le sexe et de développement communautaire, que vous comprenez à fond l'importance d'investir dans la santé publique et la réduction des méfaits.

Par conséquent, l'ACTS est convaincue que vous continuerez de miser sur l'approche de santé publique fondée sur des données probantes pour vous attaquer aux problèmes sanitaires, économiques et sociaux les plus difficiles de notre pays. À cette fin, l'ACTS a appuyé sans réserve les modifications législatives de votre gouvernement qui ont facilité l'ouverture de nouveaux lieux sécuritaires pour l'injection et le renouvellement de la réduction des méfaits comme pilier de la Stratégie canadienne sur les drogues et autres substances et l'adoption de la *Loi sur les bons samaritains secourant des victimes de surdose*. C'est dans cette optique que l'ACTS encourage le gouvernement à élargir son appui à une approche de santé publique et à l'appliquer à la toxicomanie et à la santé mentale.

À cet égard, l'approche actuelle de la crise des opioïdes, et des besoins de santé mentale, fait défaut lorsqu'il s'agit de reconnaître la santé et le bien-être comme un droit humain. Nous savons qu'il est essentiel de reconnaître l'importance des soins et des services de santé mentale pour la consommation problématique d'alcool et d'autres drogues afin de réduire les disparités en santé.

Par conséquent, l'ACTS exhorte fortement le gouvernement du Canada à poursuivre son approche de santé publique fondée sur des données probantes en déposant un projet de loi visant à [décriminaliser l'usage personnel de psychotropes](#), [décriminaliser le travail sexuel consensuel entre adultes](#) et [supprimer les peines minimales obligatoires](#) se rapportant à la possession de drogues. Chacune de ces initiatives audacieuses de santé publique est fondée sur des preuves de réduction des méfaits et, combinées à des investissements coordonnés dans les déterminants sociaux de la santé, elles sauveront des vies.

Enfin, l'ACTS préconise que la prochaine étape vitale dans le soutien de la santé mentale et du bien-être des Canadiens est d'atteindre la [parité en santé mentale](#) au Canada. À cette fin, l'ACTS exhorte le gouvernement du Canada à investir dans la compréhension de la façon dont la parité en santé mentale peut être atteinte au Canada dans le cadre actuel de la *Loi canadienne sur la santé*.

Cordialement,

Jan Christianson-Wood, M. Serv. Soc., TSI
Présidente de l'ACTS